

**PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 12 mars 2022**



Ouverture de la séance à 9h30 par Hélène Verlet, 1^{ère} Vice-Présidente :

« Chers Amis

A la place du Président Gérard Tendron, récemment opéré en raison d'une chute de cheval, je vous souhaite la bienvenue dans cette belle salle des Colonnes, pour l'Assemblée Générale de notre association.

Notre bureau a travaillé avec Gérard Tendron pour que rien ne soit modifié de ce qui avait été prévu dans l'ordre du jour que vous avez tous reçu. Bernadette Bocard, notre Secrétaire Générale va être responsable du bon déroulement de la matinée.

Cependant, au moment où s'ouvre cette Assemblée générale, je souhaite vous faire part du sentiment du grand privilège que je ressens à pouvoir partager avec vous tous la liberté et la sécurité d'y prendre part, en pensant à ceux, proches de nous, qui en sont si dramatiquement privés.

Ici peut s'exprimer démocratiquement l'approbation ou la contestation. Ici le respect de l'histoire et de l'art est affirmé, et je pense qu'ensemble nous pouvons nous en réjouir et œuvrer à ce que cela soit offert à tous ».

Bernadette Bocard, prend la parole et remercie le Château et ses équipes pour l'aide apportée à la préparation de cette Assemblée Générale.

NOMINATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE :La Secrétaire générale propose de nommer secrétaires de séance Nanou Olivotti et Pascal Murez.
Proposition acceptée à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 AVRIL 2021, lequel procès-verbal est disponible sur notre site internet
Proposition acceptée à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT Gérard TENDRON
lu par Hélène VERLET

Madame, Monsieur, chers Amis,

« Notre précédente assemblée générale a eu lieu en visioconférence le 10 avril 2021. L'allègement des contraintes sanitaires nous permet cette année de tenir notre assemblée générale annuelle en présentiel et je me réjouis de vous retrouver nombreux à cette occasion.

Je vais donc évoquer devant vous le bilan de l'année 2021 et les perspectives pour les mois à venir.

La pandémie de coronavirus a très fortement perturbé le château et notre association en 2020 et 2021. Depuis l'annonce du premier confinement le 15 mars 2020, le château a été fermé pendant trois mois et demi jusqu'au 1^{er} juillet, rouvert ensuite jusqu'au 30 octobre, mais avec une jauge réduite, soit cinq mois et demi de fermeture en 2020, et n'a rouvert que le 19 mai 2021, soit seulement 184 jours d'ouverture en 2021.

Le nombre de visiteurs qui était de 539 000 en 2019 avait chuté à 163 000 en 2020 et est remonté à 240 000 en 2021 ce qui s'est traduit, cette année encore, par une perte très importante des recettes de billetterie et de location d'espaces, par rapport aux années avant Covid. Les visiteurs français ont représenté 90% de la fréquentation, contre 71 % en 2019, les visiteurs étrangers ayant très largement déserté le château. Les franciliens sont revenus plus nombreux et ont représenté 61% de la fréquentation contre 53% en 2019.

A partir de la réouverture du château plusieurs évènements ont contribué au retour des visiteurs :

-Une exposition dans la salle de Bal sur sa restauration au XIX^e siècle par Jean Alaux, occasion de présenter une exceptionnelle série d'aquarelles préparatoires prêtées par le musée Condé de Chantilly.

-Le dixième Festival de l'histoire de l'art, ayant pour thème « le plaisir » et comme pays invité le Japon a drainé un public nombreux. Il était proposé de très nombreuses conférences, visites, projections de films, ainsi qu'une exposition sur les trésors japonais détenus par le château, notamment une remarquable série de kakémonos du XIX^e siècle.

-Une petite exposition intitulée « Cave canem » a réuni les sept toiles d'Oudry détenues par le château sur les chiens de Louis XV, dont le dernier acquis en 2021 « Cadet et Hermine ». Elle se poursuivra jusque fin juin.

-A l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}, le 5 mai 1821, devait s'ouvrir la grande exposition de l'année : « Fontainebleau : un palais pour l'Empereur ». Elle a dû être reportée à l'automne et a connu un réel succès avec 50 600 visiteurs ; 17500 ont assisté aux

reconstitutions historiques qui se sont déroulées pendant trois jours au château et en ville. Occasion également pour le château de présenter la bibliothèque restaurée de l'Empereur dans les petits appartements, entièrement dépoussiérés, le musée Napoléon I^{er} enrichi par de nombreuses acquisitions récentes, et le boudoir d'argent remeublé dans son état Premier Empire, par le dépôt par le Mobilier national des meubles de l'impératrice Joséphine.

-Un colloque sur le thème « La Seine-et-Marne et Napoléon » a été organisé par les archives départementales en mai, en liaison avec le château. Il a permis d'évoquer la vie de cour, les pratiques du pouvoir impérial et des pouvoirs locaux, les relations du centre bellifontain avec la vie politique française et les relations internationales.

-En juillet ont eu lieu les concerts des écoles d'art américaines qui ont fêté le centenaire de leur création au château, le festival Django Reinhardt, ainsi qu'une série de concerts donnés par le chef Thomas Hengelbrock et l'ensemble Balthasar Neumann, en résidence au château.

-Enfin, ont eu lieu la Saint-Hubert du château à l'automne, puis les spectacles de Noël.

Malgré ce regain d'activités, notre association a subi très directement les conséquences des longues périodes de fermeture du château et les contraintes sanitaires qui ont pesé sur les activités.

Alors qu'en 2019, on comptait 1106 adhérents, le Covid et la fermeture du château ont entraîné une chute des adhésions qui se sont élevées à 947 adhérents en 2020 et 808 en 2021 (228 Solos, 72 Solos bienfaiteurs, 322 Duos, 160 Duos bienfaiteurs, 7 étudiants, 5 personnes morales, 14 gratuits). Cette perte de 300 adhérents par rapport à 2019 se traduit par une baisse du montant des cotisations. Les recettes de cotisations et de dons se sont élevées à 44 475 € (cotisations de base 23415 €, dons bienfaiteurs 16 330 €, autre don 195 €, souscription 4 535 €) pour 55 130 € en 2020, soit une diminution de 10 655 €.

Heureusement, nous avons pu bénéficier en 2021 d'aides financières précieuses pour conduire différentes actions : 3 000 € accordés par le Conseil départemental, 750 € par la ville de Fontainebleau, 2 420 € par la Caisse locale du Crédit agricole. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

La cinquantaine de bénévoles qui se mobilisent pour faire fonctionner l'association ont ainsi consacré 280 heures au bénéfice du château (accueil de visiteurs, médiations...) et 2750 heures au bénéfice de nos adhérents, soit au total 3030 heures de bénévolat.

Je vais maintenant aborder le compte rendu de nos activités en 2021, en application de nos missions définies dans nos statuts et que je rappelle :

-Faire connaître l'histoire et le patrimoine historique et artistique du château de Fontainebleau, de ses jardins et de son parc.

-Apporter notre concours à l'établissement public du château dans l'organisation de manifestations et la conduite d'activités pédagogiques au profit des jeunes.

-Susciter des actions de mécénat pour enrichir les collections par des acquisitions et participer à la restauration du patrimoine architectural et décoratif du château et de ses œuvres d'art.

- PUBLICATIONS

Sous la responsabilité d'Hélène Verlet, avec l'aide de Léonore Beugnot pour la présentation et l'iconographie, nos publications, dont chacun se plaît à souligner l'excellente facture, comprennent :

-Le bulletin, distribué gratuitement deux fois par an à tous les adhérents et au-delà à des personnes à qui nous souhaitons faire connaître notre association. Il réunit des articles de grande qualité qui présentent des œuvres, des décors, des événements qui illustrent les richesses architecturales et artistiques du château ou rappellent des événements historiques qui s'y sont déroulés. Il mobilise de nombreux rédacteurs, conservateurs du patrimoine, historiens, amateurs d'art et d'histoire et surtout amoureux du château. Merci à chacun d'eux et tout spécialement à Hélène Verlet, sans oublier Marie-Josèphe Cheverry qui assure les ventes et la gestion des stocks de publications. En 2021, ont été publiés les bulletins 39 et 40, ce dernier étant largement consacré au Premier Empire, à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'Empereur, avec plusieurs articles de conservateurs et responsables du château.

-Les dossiers thématiques, approfondissent un sujet directement en rapport avec le château. Le dossier n° 17 publié en 2021 traite du théâtre Napoléon III et se présente sous la forme d'un guide détaillé de la salle de spectacle et des salons attenants, sous la plume érudite de Vincent Cochet, Conservateur en chef du patrimoine, qui a piloté la magnifique restauration des lieux. Il convient de souligner les efforts consentis par la librairie du château pour mettre en valeur nos dossiers et en assurer l'essentiel des ventes (471 dossiers distribués en 2021 pour 2864 €), celles réalisées dans les offices de tourisme et les librairies en ville demeurant très modestes, comme celles réalisées en direct (18 vendus) ; soit au total 489 dossiers vendus.

-La lettre d'information, élaborée par Nanou Olivotti, est diffusée principalement par voie électronique au rythme de huit par an, soit environ toutes les six semaines. Elle annonce aux adhérents toutes les activités que l'association leur propose et les événements qui sont programmés au château, mais également les faits marquant la vie de notre association.

-INFORMATIQUE

C'est Pascal Murez, qui gère notre site Internet et les courriels d'information.

LeSite internet permet d'accéder aux publications, aux comptes rendus d'activités, aux activités de l'association et à celles du château, d'adhérer ou de ré-adhérer à l'association, de faire des dons et des legs, de s'inscrire pour les visioconférences. En 2021, ont été notamment publiés chaque semaine des articles parus dans des Bulletins anciens, ainsi que des cycles de chroniques sur les meubles d'exception et des dates anniversaire, des portraits de personnages historiques, les activités culturelles. Ce sont ainsi près de 150 articles qui ont été publiés. La fréquentation du site s'est élevée à 57 000 visiteurs pour 54 000 en 2019, mais le nombre de visites a baissé passant de 324 000 à 178 000.

Il convient de souligner que dorénavant, le pourcentage d'adhésions via le site internet est d'environ 50 %.

Nous avons souscrit un contrat Zoom pour permettre le travail par visioconférence, pendant la période au cours de laquelle les réunions de bureau, qui ont lieu deux fois par mois, ne pouvaient se dérouler en présentiel.

-COMMUNICATION-PROMOTION

Le bureau, élargi aux responsables de commissions, et en liaison avec la direction de la communication du château, a consacré une partie de ses réunions à réfléchir aux différentes actions de communication à conduire pour améliorer la notoriété de l'association et recruter de nouveaux adhérents, afin de regagner aussi rapidement que possible ses effectifs d'avant la pandémie.

Une nouvelle dynamique a été enclenchée sous l'impulsion de Marie Mangeot avec le concours notamment de Pierre-Yves Cormier et de Patrice Burel.

Des relations ont été nouées ou développées avec des acteurs susceptibles d'être des relais de notoriété pour les ACF : la presse locale, la mairie de Fontainebleau (participation des ACF aux réunions des associations, des premiers dimanches du mois sur le marché, à l'accueil des nouveaux habitants), les musées du pays de Fontainebleau, le comité de jumelage de la ville, les Archives départementales, la section Ile de France de la Fédération française d'amis de musées (FFSAM), les Amis de l'orgue du château, Fontainebleau Tourisme.

Des outils de communication ont été modernisés : kakémonos, jupon de table, flamme, bulletins d'adhésion, affiches.

Afin de maintenir un lien avec les adhérents, plusieurs actions ont été développées pendant le confinement et après :

- envoi de courriers aux adhérents les informant des événements ayant un impact sur nos activités et de la Lettre d'information;

- publication régulière de communiqués sur Facebook, qui connaissent un succès croissant, ce dont témoigne le nombre de suiveurs en augmentation. 17 publications ont fait l'objet en 2021-22 d'une publicité payante. La palme en termes de nombre de personnes qui ont vu la page revient à la chronique d'Hélène Verlet sur le guéridon de l'abdication de Napoléon : 28 500 personnes auraient vu ce contenu. Autre succès et signe de l'amitié que génère l'association: les vœux du Président des ACF ont été vus par 29 200 personnes.

Nous comptons en moyenne 3700 abonnés, chiffre qui reste très modeste. Nos suiveurs sont localisés à part égale entre Fontainebleau et Paris.

La fréquence et le rythme des publications sur Facebook se calquent sur les activités proposées dans la lettre d'information: les expositions, concerts ou autres manifestations organisés par le château, la ville et le sud Seine-et-Marne lorsque l'offre culturelle se prête à la cohérence historique. Les grands moments de l'année sont les reconstitutions historiques, le Festival de l'Histoire de l'art, les concerts de l'orchestre en résidence, le festival des Écoles d'art américaines, les journées du patrimoine, le forum des associations, mais aussi les visites guidées à Paris ou au château, avec l'apport et le soutien des conservateurs concernés.

- utilisation du réseau LinkedIn au cas par cas.

Le conseil d'administration a retenu toute une série de nouvelles actions, proposées par le Bureau, et qui doivent concourir à la notoriété de l'association et à lui faire gagner de nouveaux adhérents :

- Diffusion du dépliant d'adhésion à de nouveaux publics.

- Messages de relance pour les adhérents qui nous ont quittés (par mail pour les anciens de 2019, 2020, 2021, par courrier également pour ceux de 2021), affiches A3 déposées chez les commerçants, rappelant les missions de l'association, diaporama actualisé dans le vestibule de la chapelle.

- Accueil de groupes d'autres associations (Amis des musées de la gendarmerie à Melun, de la grande guerre à Meaux, du château d'Eu) et visites du château pilotées par les ACF.

- Création d'une section Jeunes Amis animée par une jeune (Marie Lucas) pour les jeunes (18 à 35 ans) avec tarif particulier (gratuit en 2022, 25 € en 2023) et des activités spécifiques. Cette initiative, encouragée par la Fédération française des sociétés d'amis de musées (FFSAM),

apparaît d'autant plus pertinente que des formations universitaires viennent d'être créées à Fontainebleau, dans le cadre de la requalification du quartier Damesme et qu'elles devraient s'amplifier avec la création en 2025 du campus international dédié aux arts, au design et au management culturel dans le quartier des Héronnières.

-Faire connaître le château et l'association à la communauté militaire de la région, en incitant les familles à y adhérer, projet piloté par Pierre-Yves Cormier.

-Sensibiliser les écoles d'art et de design à l'intérêt d'adhérer et les conseillers culturels des ambassades à faire connaître le château, via les ACF. Proposer aux cinéastes qui ont tourné au château et aux auteurs qui ont écrit sur le château d'adhérer aux ACF. Ces actions ont été initiées par Patrice Burel.

-Faciliter l'accès au circuit de visite pour les adhérents: le château étudie la possibilité de disposer à l'avenir d'une carte d'adhésion avec code-barres pour franchir le tourniquet sans passer par les caisses et d'une carte duo permettant de faire entrer un invité de son choix. Occasion de souligner que Laure Jolyot a la lourde tâche d'enregistrer adhésions et ré-adhésions, d'éditer et de poster en début d'année plusieurs centaines de cartes d'adhérents.

-Attribution par le château de billets gratuits pour quelques invités particuliers.

- ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Animée par Annick Gaudon et Hélène Verlet, l'équipe pédagogique de notre association accueille au château, chaque année une quinzaine de classes du CE1 au CM2 du pays de Fontainebleau, avec l'objectif de faire découvrir le château à près de 300 enfants vivant dans son environnement le plus proche, autour d'un thème différent chaque année. La réalisation de fiches sert de support de visite pour les élèves et leur permet de prendre des notes. Un diaporama préparé par l'équipe pédagogique sur le thème retenu est présenté dans chaque classe.

Pour la troisième saison consécutive, les projets construits pour les élèves à la demande des enseignants et des directeurs d'école n'ont pu être finalisés, comme prévu initialement. En 2020, après très peu d'interventions, la présentation du thème « L'enfance de Louis XIII » avait dû être interrompue. De nouveau, l'année scolaire 2020-2021 s'est terminée sans pouvoir accueillir au château les 15 classes prévues. Et cette année 2021-2022 tout était en place pour présenter à 16 classes un projet sur François I^{er}, prince de la Renaissance. L'accueil au château a dû être ajourné, le diaporama servant de support est en cours de présentation dans les classes et sera suivi par une découverte par les enfants d'œuvres et de décors au château illustrant le thème.

Par ailleurs, en 2021, la commission pédagogique a aidé l'association « Orchestre à l'école », en collaborant à la présentation au château des concerts de 4 classes pendant deux jours.

- MANIFESTATIONS ET RÉCEPTIONS

C'est Nanou Olivotti qui a succédé à Marie-Josèphe Cheverry pour l'organisation des réceptions et la maintenance du pavillon des Vitriers.

Alors que nous avons organisé deux opérations d'accueil des nouveaux adhérents en 2019, aucune n'a pu être organisée en 2020 et en 2021. Mardi de cette semaine, nous avons pu accueillir les nouveaux au pavillon des Vitriers à l'occasion de la sortie du dossier 18 sur les artistes italiens de Fontainebleau.

La fête des Amis qui n'avait pu avoir lieu en 2020 a été repoussée en 2021 à l'automne (18 septembre) et a connu un grand succès avec 175 participants, qui ont assisté à une conférence dans la galerie des Cerfs par le comte de Witt, descendant du roi Jérôme, sur ses ancêtres, suivie par un spectacle de danses Empire, grâce à Nathanaël Sallès, puis un cocktail dans le jardin de Diane, occasion de contacts chaleureux avec les Amis du château.

Une réception au Pavillon a eu lieu à l'occasion de la sortie du dossier sur le théâtre Napoléon III, avec une séance de dédicace par l'auteur, Vincent Cochet. En même temps, Oriane Beaufils a présenté l'ouvrage consacré à l'art de la fête à la cour des Valois et Catherine Delloye celui consacré au centenaire des Écoles d'art américaines.

Mardi de cette semaine, nous avons pu accueillir les nouveaux au pavillon des Vitriers à l'occasion de la sortie du dossier 18 sur les artistes italiens de Fontainebleau.

Marie-Josèphe Cheverry avec l'aide de Pascal Murez s'occupe de **l'accueil des visiteurs lors des permanences** qui ont lieu quatre jours par semaine, les lundis, mercredis, jeudis de 14 h à 17 h et les vendredis de 10 h à 13 h et mobilisent une quinzaine de bénévoles.

Hélène Verlet est responsable de **l'accueil des visiteurs au château le premier dimanche de chaque mois** qui mobilise, par équipe de deux, une douzaine de bénévoles de l'association qui se relaient par plage de deux heures. Interrompu pendant de longs mois, cet accueil a repris à l'automne et a lieu dorénavant en haut de l'escalier de stuc.

Lors des Journées européennes du patrimoine, nous organisons **des médiations culturelles gratuites** permettant de faire découvrir aux visiteurs quelques lieux emblématiques comme la galerie des Cerfs et l'appartement des chasses.

Par ailleurs, les ACF ont participé au **forum des Associations**, qui s'est tenu en septembre à Avon et draine un nombreux public. Notre présence a permis de faire connaître nos activités au service du château et au bénéfice de nos adhérents, et de recruter de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles.

- ACTIVITÉS CULTURELLES

Elles sont organisées par une petite équipe qui prépare sorties et visites, sous la responsabilité de Véronique Basquin.

Le programme prévu en 2021, toujours riche et varié, a dû être considérablement réduit au premier semestre. Ont été néanmoins réalisées:

-des visioconférences données par Vincent Delaveau sur les thèmes suivants : l'Institut de France, l'Hôtel Dieu, le Paris d'Henri IV, l'école des Beaux-Arts, la place Dauphine, la place Vendôme, Catherine de Médicis, les emblèmes royaux, les vitraux de la cathédrale de Chartres, Notre-Dame de Paris, les 12 travaux d'Hercule, les portes parisiennes, la place de la République, Paris et le restaurant, Paris et les Parisiens sous Napoléon I^{er}, les Halles de Paris (en 2 périodes)

-des promenades dans Paris : le quartier Charonne, le Méridien de Paris en suivant les clous du parcours Arago, les passages couverts ;

-des visites dans Paris : l'église Saint-Eustache, le musée Carnavalet (en 2 parties), l'hôtel de la Marine, l'hôtel des Invalides, le musée de la Poste, l'hôtel de Beauvais, le musée Nissim de Camondo, la Galerie des moulages à la Cité de l'Architecture, l'exposition « les palais disparus de l'Empereur » à la manufacture des Gobelins, le musée de l'Armée, le palais Bourbon.

-des visites au château : exposition « la Renaissance de la Renaissance » dans la salle de Bal, le boudoir turc, le musée Napoléon I^{er} enrichi, l'exposition « Un palais pour l'Empereur », l'appartement de madame de Maintenon.

-d'autres visites : l'abbaye et le domaine royal de Chaalis, l'abbaye de Preuilley et le château de Sigy, un voyage de deux jours en Bourgogne (château de Cormatin, abbaye Saint-Philibert de Tournus, Dijon).

- MÉCÉNAT

La commission, animée par Corinne Jullien, réfléchit aux actions à conduire pour développer le mécénat de l'association au profit du château, afin d'enrichir ses collections et de participer à des restaurations de meubles, d'objets, de décors...

Les différentes opérations de mécénat prises en charge par notre association, ou qui ont transité par elle, entre 2007 et 2021, sont récapitulées ci-après:

- 2007: Achat de gravures: 400 €
- 2009: Participation à la restauration du Boudoir Turc: 12 500 €
Elaboration du site éducatif 1^{ère} tranche: 6 330 €
- 2010: Restauration commode Louis XV: 6 675 €
Elaboration du site éducatif 2^{ème} tranche: 3 165 €
Traduction site pédagogique du château: 3 000 €
- 2011: Achat d'estampes: 610 €
Participation au guide du musée Chinois : 740 €
- 2012: Participation exposition Boudoir turc: 2 000 €
Restauration fauteuil bibliothèque Napoléon I^{er}: 1 000€
- 2013: Restauration cartes cabinet secrétaire Napoléon III: 8 100 €
Achat de gravures (don Bruno Grandjean): 750 €
Contribution Festival histoire de l'art (LVMH): 10 000 €
Restauration Boudoir turc: 2 000 €
Divers: 800 €
- 2014: Mise à jour du site éducatif: 710 €
Participation acquisition tenue de chambellan: 5 000 €
Achat de 4 gravures des décors du Cabinet d'ébène: 530 €
- 2015: Participation au guide virtuel du château: 2 200 €
Montage HD tableau de Lagrenée: 2 000 €
Achat d'une urne: 1 750 €
Achat écran diaporama: 800 €
Achat de 23 bancs: 21 850 €
- 2016: Restauration torchères: 27 000 €
Restauration consoles: 3 600 €
Maquette château Louis XV: 600 €
Achat vase de Sèvres: 10 000 €
Restauration Jeu de paume: 10 000 €
Mise à jour du site éducatif du château: 2 035 €
Achat de 11 bancs: 10 450 €
- 2017: Restauration d'un flambeau en vermeil: 1 390 €
Restauration de 2 meubles de toilette: 5 928 €
Restauration de sièges Empire: 13 568 €
Participation achat Cabaret des princesses: 10 000 €
Restauration Vénus du Belvédère: 5 520 €
Restauration console Appartement du pape: 10 000 €
Souscription Sèvres (don Gouzou): 300 €
- 2018: Acquisition de 5 bancs: 4 750 €
Restauration 2 toiles salon des Oiseaux: 10 000 €
Eclairage galerie des Fastes: 10 000 €
Restauration candélabre Piranèse: 10 000 €
Restauration escalier en fer à cheval: 10 000 €

2019: Participation acquisition Cabaret égyptien: 10 000 €
Fabrication 12 lampes Carcel pour salles Saint-Louis : 13 824 €
Restauration lustre Dreyfus Escalier de la Minerve: 10 000 €
Participation tableau Minerve à la toilette d'Ulysse: 5 000 €
Achat 3 photographies Second Empire: 289 €
Achat Photographie tournage L'agonie des aigles: 234 €
2020: Restauration du globe de l'Empereur galerie de Diane: 25 000 €
2021: Restauration mobilier Empire du boudoir d'argent: 13 800 €
Participation achat tableau Oudry (Cadet et Hermine): 30 000 €

Ainsi, depuis 2007, l'association a contribué à hauteur de 358 096 € à des actions de mécénat au profit du château.

A cela on peut ajouter les sommes récoltées au profit du château dans l'urne installée dans le vestibule de la chapelle (3 100 € en 2021).

Afin de financer notre participation à hauteur de 30 000 € à l'acquisition du tableau d'Oudry représentant les chiens de Louis XV, nous avons lancé une souscription qui a rapporté 5 300 € en 2020 et 4 535 € en 2021, auxquels ont été ajoutées les contributions des membres bienfaiteurs au-delà de la cotisation de base et divers dons, soit au total 20 745 € affectés à cette souscription.

En 2022, il est proposé de lancer une souscription pour financer la restitution du buste d'Aphrodite sur la terrasse de la galerie François I^{er}, qui comportait sept statues. L'original, antique en marbre blanc de la collection du prince Borghèse, a été acheté par Napoléon en 1807 et est conservé dans les réserves du château.

Les actions de mécénat de notre association ont jusqu'alors été financées par les cotisations et les dons des adhérents, c'est-à-dire essentiellement des particuliers.

La sensibilisation des notaires de la région pour inciter leurs clients à faire des dons ou des legs défiscalisés à l'association, lancée il y a trois ans, n'a pas encore connu beaucoup de retombées. Cependant, nous venons d'apprendre par son notaire que Monsieur Jean-Paul Bray qui s'est éteint à l'âge de 96 ans en décembre dernier, léguait à notre association une petite maison dont il était propriétaire à Fontainebleau, ainsi que quelques tableaux. Ce legs est consenti moyennant l'obligation suivante: *“Rétablir les deux sphinges de bronze qui, jusqu'aux déprédations révolutionnaires, couronnaient les deux hauts socles qui ponctuent le départ des deux escaliers de l'aile Charles IX, telles qu'elles sont clairement figurées dans “Les plus beaux bâtiments de France” (1576). Cette restauration peut être faite en résine”*. Nous allons étudier avec les responsables du château les modalités pratiques de la mise en œuvre de cette disposition. Nous sommes très reconnaissants à Jean-Paul Bray, un de nos plus fidèles adhérents, de cette généreuse donation qui sera entièrement consacrée à des actions de mécénat au profit du château. Je rappelle qu'il était né en 1925 dans l'aile des Ministres au château, où son père était architecte du palais avant de devenir conservateur du domaine.

La commission mécénat a commencé à explorer des pistes nouvelles, afin de mobiliser du mécénat d'entreprise:

-Une opération conduite par Corinne Jullien et Richard Duvauchelle avec l'aide précieuse des équipes du château a mobilisé le 18 novembre dernier une vingtaine de personnes, responsables d'une dizaine de cabinets d'experts comptables de la région. Elle comprenait la visite du musée Napoléon I^{er} et des Grands appartements, un cocktail offert par le château dans la galerie des Cerfs, des discours de sensibilisation du château, des ACF, du Cabinet Fidéliance. Opération réussie mais qui nécessite un suivi afin d'en assurer les retombées.

-Il est proposé de renouveler l'opération "Experts comptables" en s'adressant cette fois à des chefs d'entreprises au cours d'une opération spécifique à conduire directement par les ACF.

-Par ailleurs, à l'initiative de Matthieu Delouvrier, il a été proposé au château de faire réaliser une étude d'impact sur les retombées économiques, sociales et environnementales de la présence du château et des ACF et de leur offre culturelle. Les ACF ont fourni un canevas de ce que pourrait être l'étude et suggéré un bureau d'études maître d'œuvre, susceptible d'être accompagné par des étudiants d'une école de commerce. Une telle étude serait précieuse pour sensibiliser les acteurs économiques et les élus sur l'intérêt de soutenir le château, notamment via les ACF. Le château en étudie la faisabilité.

Voilà, chers amis, les points forts de nos activités depuis notre précédente assemblée générale et les projets que nous avons engagés.

Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre notre développement, en suscitant de nouvelles adhésions pour renforcer le poids et les moyens de notre association, en participant à nos activités et en les faisant connaître, en apportant votre contribution aux actions de mécénat que nous soutenons, en nous faisant des suggestions d'amélioration de nos prestations et surtout en vous impliquant personnellement dans nos différentes commissions.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier notre Secrétaire générale, Bernadette Bocard, qui a la lourde tâche de préparer les ordres du jour et les comptes rendus de toutes nos réunions notamment et Marie-Claude Garel qui a préparé la projection qui vous a été présentée.

Enfin, je veux redire que nous nous félicitons des excellentes relations que nous entretenons avec la présidente de l'établissement public, Mme Marie-Christine Labourdette et les équipes du château, tant de la Conservation dirigée par David Guillet, que de l'Administration générale dirigée par Mme Anne Mény-Horn.

En espérant avoir le plaisir de reprendre la totalité de nos activités, je vous annonce dès maintenant que nous pourrons nous retrouver à la prochaine fête des Amis, prévue le 16 septembre prochain. »

Aucune question n'étant posée à la suite de ce rapport, l'assemblée passe au vote.
Le rapport est approuvé à l'unanimité.

La secrétaire générale présente le bilan financier et commente les tableaux établis par Martine Blanchard, trésorière, qui apparaissent sur l'écran.

Evolution des adhérents entre les Exercices 2019-2020 et 2020-2021

Situation au 15/12/2021

	Adhérents			Cotisations			Dons		
	2019-2020	2020-2021	%	2019-2020	2020-2021	%	2019-2020	2020-2021	%
Solo	281	228	81,14%	9 610	7 485	77,89%			
Solo Bienfaiteurs	82	72	87,80%	2 825	2 445	86,55%	8 205	6 435	78,43%
Duo	382	322	84,29%	10 465	8 110	77,50%			
Duo Bienfaiteurs	184	160	86,96%	4 960	4 300	86,69%	11 750	9 895	84,21%
Étudiants	7	7	100,00%	140	130	92,86%			
Personnes morales	3	5	166,67%	520	840	161,54%			
Gratuits	8	14	175,00%						
Total	947	808	85,32%	28 520	23 310	81,73%	19 955	16 330	81,83%
Dons	8	2	25,00%				745	175	23,49%
Souscription	25	8	32,00%				5 910	4 535	76,73%
Total				28 520	23 415	80,03%	26 610	21 040	79,07%

COMPTE DE RÉSULTAT

	2021	2020
Subventions d'exploitation	3 700,00	3 400,00
Cotisations des adhérents	23 310,00	570,00
Dons manuels (inclus 4 800 pour 2022)	14 985,00	100,00
Résultat des Activités	5 122,37	829,27
Publications (vente des dossiers)	2 920,63	3 141,62
Total Produits	50 038,00	48 040,89
Variation de stock (dossiers et fournitures)	1 206,00	-2 141,00
Achat de petit équipement		45,97
Achat fournitures administratives	2 841,13	862,37
Entretien (ménage)	1 270,70	574,65
Assurance adhérents	710,74	710,26
Personnel prêté AG		247,32
Site et matériel informatique	1 829,18	4 914,29
Bulletins et dépliés	6 301,91	4 123,35
Lettres d'information	200,00	100,00
Publications -dossiers, diaporama, Noctar'act	7 632,60	6 783,40
Réceptions	455,68	126,25
Enveloppes et affranchissement	3 039,20	2 675,14
Téléphone	636,83	635,93
Frais bancaires	414,05	366,45
Site éducatif et pédagogique		19
Mécénat *	28 355,00	510,00
Cotisations (Amis des musées)	420,00	609,70
Dotations aux amortissements/immobilier	1 347,17	460,04
Charges exceptionnelles	120,00	625,00
Total Charges	56 780,19	41 229,12
RÉSULTAT	-6 742,19	6 811,77

*

Mobilier d'argent	13800
Tableau Oudry	30000
Versé par les adhérents pour la subvention Oudry	15445

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Fond mécénat	11 822,14	11 822,14
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 822,14	11 822,14
Report à nouveau	65 468,43	58 656,66
Report à nouveau	65 468,43	58 656,66
Résultat de l'exercice	-6 942,19	6 811,77
FONDS PROPRES	70 348,38	77 290,57
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Oudry		5 300,00
Escalier		124,84
Globe		
Fonds dédiés sur autres ressources	0,00	5 424,84
FONDS DÉDIÉS	0,00	5 424,84
Emprunts / dettes auprès établissement crédit		
Cotisations perçues d'avance	5 555,00	3 195,00
Produits constatés d'avance	5 555,00	3 195,00
DETTES	5 555,00	3 195,00
ECART DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	75 903,38	85 910,41

BILAN ACTIF

	31/12/2021			31/12/2020		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Immobilisations incorporelles						
Concession Brevet Logo ACF	2 600,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00
Agencement 1	22 671,99		671,99	22 671,99		22 671,99
Agencement 2	2 357,32		2 357,32	2 357,32		2 357,32
Matériel de bureau	14 840,55		840,55	14 840,55		14 840,55
Amortissement Brevet Logo ACF		1 227,00	-1 227,00		360,00	-360,00
Amortissement Agencement 1		22 671,99	671,99		22 671,99	-22 671,99
Amortissement Agencement 2		2 357,32	-2 357,32		2 357,32	-2 357,32
Amortissement Matériel de bureau		13 019,92	019,92		12 539,75	-12 539,75
Immobilisations corporelles	42 469,86	39 276,23	3 193,63	42 469,86	37 929,06	4 540,80
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	42 469,86	39 276,23	3 193,63	42 469,86	37 929,06	4 540,80
Stock de dossiers	18 938,00		938,00	19 740,00		19 740,00
Stock de papeterie	1 643,00		1 643,00	2 047,00		2 047,00
Stock	20 581,00		581,00	21 787,00		21 787,00
Créances						
Divers						
Crédit Agricole	51 263,75		263,75	54 680,61		54 680,61
Disponibilités	51 263,75		263,75	54 680,61		54 680,61
Activités réglées d'avance (sorties)	25,00		25,00	2 255,00		2 255,00
Enveloppes affranchies	840,00		840,00	2 647,00		2 647,00
Charges constatées d'avance	865,00		865,00	4 902,00		4 902,00
ACTIF CIRCULANT	72 709,75		709,75	81 369,61		81 369,61
COMPTE DE RÉGULARISATION						
TOTAL DE L'ACTIF	115 179,61	39 276,23	75 903,38	123 839,47	37 929,06	85 910,41

APPROBATION DES COMPTES AU 31/12/2021

Le résultat sera affecté en report à nouveau. Aucune question n'étant posée sur les comptes, on passe aux votes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DU BUDGET 2022

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

	R 2021	B 2022
Cotisations	23 310	26 000
Dons non affectés et subventions (3 700 € en2021)	18 685	15 500
Activités ressources	21 315	6 000
Activités dépenses	16 193	5 000
Solde activités	5 122	1 000
Dossiers vente	2 921	3 000
Dossiers fabrication	4 990	6 000
Résultats dossiers	-2 069	-3 000
Bulletins dépliant fabrication	9 144	6 000
Fournitures administratives, petit équipement,entretien, assurances.	5 243	3 800
Site, matériel informatique, frais postaux, enveloppes, téléphone, frais banque ...	5 919	7 000
Réceptions	455	1 200
Projet pédagogique, cotisations et Charges exceptionnelles	320	300
Variation des stocks	1 206	1 800
Dotation aux amortissements	1 347	600
Mécénat net	28 355	18 800
Résultat	-6 941	0

Sans questions, le budget est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DE LA FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS :

	Tarifs 2023	Tarifs du 01/09/2023 Au 31/12/2023
Solo	40,00 €	25,00 €
Solo bienfaiteur A partir de	120,00 €	100,00 €
Duo	60,00 €	40,00 €
Duo bienfaiteur A partir de	180,00 €	150,00 €
Mineur, étudiant et Jeunes Amis	25,00 €	15,00 €
Personne morale A partir de	200,00 €	

Après lecture des montants proposés pour l'année 2023. L'assemblée passe aux votes

Abstention : M. Renaud

La nouvelle tarification des cotisations est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale donne lecture du projet de renouvellement préparé par Gérard Tendron

« Lors de l'assemblée générale du 10 avril 2021 et en application des statuts de l'association, le nombre d'administrateurs a été porté de 21 à 24.

Leur mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers chaque année.

Compte-tenu des remplacements en cours de mandat, arrivent à échéance ceux de Martine Blanchard, Jacques Bel, Geneviève Droz, Jean-Michel Géneteau, Frédéric Perrot, Nathanaël Sallès, Gérard Tendron, François Zinck.

Il est proposé de les renouveler pour une période de 3 ans, à l'exception de Jacques Bel et de Frédéric Perrot qui ne l'ont pas souhaité et que nous remercions pour le travail accompli pendant leur mandat précédent. Il convient de souligner que Frédéric Perrot, maquettiste de nos publications et créateur de l'identité visuelle des ACF depuis l'origine, continuera à nous apporter son précieux concours pour nos publications notamment.

Hélène Verlet, membre fondateur de l'association, 1^{ère} Vice-Présidente, qui pilotait notamment les publications, les activités pédagogiques, l'accueil des premiers dimanches du mois, les médiations, des rubriques historiques du site Internet et de la page Facebook, souhaite mettre un terme à ses fonctions à compter du 1^{er} juillet 2022. En reconnaissance du rôle essentiel qu'elle a joué au sein de l'association depuis sa création, il est proposé de la nommer membre d'honneur. Pour la remplacer, il est proposé de recruter comme administrateurs:

*Hervé Joubeaux, 69 ans, conservateur en chef du patrimoine, ancien responsable des musées départementaux (Ganne à Barbizon, Mallarmé à Samoreau, Bourdelle à Egreville), il est l'auteur de nombreux articles et catalogues d'expositions sur l'art et la littérature. Il a accepté de reprendre le pilotage des publications et l'animation de cette commission.

*Annick Gaudon, 64 ans, récemment retraitée de la branche financière d'une grande entreprise, elle est spécialiste de formation, de négociation et de médiation. Passionnée d'histoire, elle a accepté de reprendre l'animation de la commission pédagogique à laquelle elle participait déjà activement depuis plusieurs années.

Pascal Murez, deuxième Vice-Président souhaite conserver cette fonction, mais ne plus s'occuper du site Internet et se consacrer davantage à la formation informatique des permanentes de l'accueil. Pour le remplacer dans la responsabilité du site Internet, Jean-Jacques Durante a bien voulu prendre le relais depuis le début de 2022. Il est proposé de le nommer administrateur.

*Jean-Jacques Durante, 65 ans, ingénieur diplômé des Arts et métiers et de l'INSEAD a une longue expérience de direction générale industrielle. Il maîtrise parfaitement les outils informatiques et s'intéresse depuis toujours au château de Fontainebleau et à son château. »

A la suite de cette lecture, on passe aux votes :

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES dont le mandat arrivait à échéance et qui souhaitent poursuivre leur action : Martine Blanchard, Geneviève Droz, Jean-Michel Géneteau, Nathanaël Sallès, Gérard Tendron, François Zinck.

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité.

NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES :Aucune candidature ne nous étant parvenue, l'assemblée accepte la nomination de Jean-Jacques Durante, Annick Gaudon, et Hervé Joubeaux. Proposition approuvée à l'unanimité.

PROPOSITION DE NOMINATION : Les membres du bureau proposent la nomination d'Hélène Verlet, 1^{ère} Vice-Présidente à ce jour, en qualité de membre d'honneur. La proposition est approuvée à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Il est donné lecture de la constitution du nouveau conseil d'administration et des responsables de commissions :

-Bureau :

Gérard TENDRON, Président
Pascal MUREZ, Vice-président
Bernadette BOCCARD, Secrétaire générale
Martine BLANCHARD, Trésorier
Laure JOLYOT, Adjoint du trésorier
Marie-Josèphe CHEVERRY, Secrétaire

-Autres administrateurs :

Véronique BASQUIN
Patrice BUREL
Pierre-Yves CORMIER
Claude COTTIN
Matthieu DELOUVRIER
Geneviève DROZ
Jean-Jacques DURANTE
Richard DUVAUCHELLE
Danièle FRABOULET
Annick GAUDON
Jean-Michel GENETEAU
François JACQUIN
Hervé JOUBEAUX
Corinne JULLIEN
Marie MANGEOT
Nanou OLIVOTTI
Nathanaël SALLES
François ZINCK

-Membres d'honneur :

Eva FAUCHERE
Philippe SCHWAB
Hélène VERLET

-Animateurs d'activités :

Véronique BASQUIN, Activités culturelles
Marie-Josèphe CHEVERRY, Accueil permanence, gestion des dossiers
Jean-Jacques DURANTE, Informatique, site Internet
Annick GAUDON, Activités pédagogiques
Hervé JOUBEAUX, Publications
Corinne JULLIEN, Mécénat
Marie MANGEOT, Communication, promotion
Pascal MUREZ, Formation
Nanou OLIVOTTI, Réceptions, lettre d'information

QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la secrétaire générale remercie de leur présence :

- Madame Marie-Christine Labourdette, Présidente du château de Fontainebleau.
- Madame Anne Meny-Horn, Administratrice générale du château de Fontainebleau.
- Madame Sylvie Bouchet-Bellecourt, Députée.
- Monsieur Frédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau.
- Madame Marie-Charlotte Nouhaud, Maire d'Avon.
- Madame Véronique Veau, Vice-Présidente au Conseil Départemental, en charge de la culture et du patrimoine

Et accueille Madame Marie-Christine Labourdette.

Celle-ci vient avec son assistante, Maïlys PERN, qui projette un PowerPoint illustrant son propos.

Mme Labourdette déclare que c'est un plaisir et un honneur d'être présente à cette Assemblée pour la première fois depuis sa prise de fonction, il y a un an. Elle adresse une pensée amicale à notre Président souhaitant qu'il se rétablisse très vite.

« Les Amis et moi-même partageons la même passion, le même engagement pour ce château ».

Fréquentation du château : réouverture du château le 19 mai 2021.

Près de 252 000 visiteurs pour simplement 184 jours de fréquentation, 17500 personnes pour les reconstitutions historiques. 92% de français, 57% d'Ile de France avec une forte proportion de Seine et Marnais, mais le visitorat étranger n'est pas revenu.

On note que la fréquentation des 18-25 ans est en hausse, l'ensemble du visitorat se rajeunit.

Un comptage a été instauré dans les jardins. Il faut souligner que ce ne sont pas des jardins publics mais des jardins historiques. A ce jour, plus de 110.000 personnes depuis le 1^{er} janvier, soit 9 semaines.

Cela nécessite la mise en place de médiations pour que ces visiteurs comprennent que vélos, chiens, jeux de ballon y sont interdits. On s'attend à 1 million de visiteurs des jardins par an. Il s'agit d'un patrimoine vivant. Par exemple, le hêtre pourpre du jardin de Diane est fragilisé et il faut l'isoler.

Le Conseil d'administration de l'établissement de 2022 a constaté sa bonne santé financière malgré les mois de fermeture et nous avons bénéficié d'une subvention complémentaire importante du Ministère de la Culture.

Les expositions de l'année :

*« Un palais pour l'Empereur » conçue par Jean Vittet: 50 000 visites. Avec un appui des Amis du château pour la restauration du mobilier du boudoir d'argent à hauteur de 15 000 €.

*« Cave canem », accrochage des peintures de chiens d'Oudry. Là aussi les ACF ont participé à l'achat du tableau « Cadet et Hermine » pour 30 000€. Cette exposition sera visible le week-end jusqu'à fin juin et en particulier pendant le Festival de l'histoire de l'Art puisque le thème de cette année est l'animal.

Madame Labourdette remercie les ACF pour l'aide apportée à ces 2 expositions.

*« L'art de la fête à la cour des Valois » : du 10 avril au 4 juillet 2022, cette très belle exposition conçue par Oriane Beaufiles, annulée pendant le confinement, va être enfin montrée. C'est un temps fort de la programmation. Elle est enrichie de 3 tapisseries, offertes par Catherine de

Médicis à sa petite fille à l'occasion de son mariage avec le Grand-duc de Toscane, et qui nous sont prêtées par le Musée des Offices de Florence.

Madame Labourdette remercie la Mairie de Fontainebleau qui a contribué aux frais d'édition du très beau catalogue sur la tenture des Valois.

Cette exposition bénéficie d'un mécénat original de Disneyland Paris qui réalisera 2 costumes exécutés d'après des dessins de Le Primatice.

Pour soutenir cette exposition et aussi la restauration des fresques de la porte Dorée, nous avons fait installer une borne à l'effigie de François 1^{er} pour des dons sans contact de 5 euros.

« Année Rosa Bonheur » : dans le cadre de l'opération soutenue et lancée par le département, nous allons y participer. Le château a reçu en 1924 de l'exécutrice testamentaire de Rosa Bonheur, Anna-Élizabeth Klumpke, une série de tableaux rachetés par elle à la grande vente de 1900 et qu'elle a souhaité donner aux musées nationaux. Le fumoir de Napoléon III accueillera les tableaux restaurés et les Amis de Rosa Bonheur- les présenteront. Il y aura un catalogue spécifique.

*Le festival de l'histoire de l'Art aura lieu du 3 au 5 juin 2022 : le thème en est « l'animal » et le pays invité le Portugal. En hommage à la vie culturelle en Ukraine, nous organiserons 4 tables rondes.

Les mouvements d'œuvre : nous avons le plaisir de ré-accueillir au château une donation qui avait été faite à l'État en 1925, par les descendants du Prince Orloff, ambassadeur de Russie de 1870 à 1882. Cette berline était partie au château de Chaumont sur Loire.

Vincent Cochet a souhaité la faire revenir et a obtenu un mécénat d'Hermès pour sa restauration. Elle est montrée au pied de l'escalier Louis XV. Elle porte les armes de la famille Orloff. Une création somptueuse du Second Empire.

Diverses restaurations ou nettoyages :

*Dans la chapelle de la Trinité, la statue en marbre de Marie-Madeleine de 1866.

*Les statues de Charlemagne (le visage est celui d'Henri IV) et de Saint-Louis (le visage est celui de Louis XIII) attribuées à Francesco Bordoni. Elles ornent le retable de la Chapelle.

*Fin de la restauration du salon des Laques, aménagé par l'Impératrice Eugénie.

Acquisitions :

*En prévision de l'extension du musée Napoléon au 2^{ème} étage, nous avons acquis, par préemption grâce à Christophe Beyeler, conservateur général du Musée Napoléon, un buste de Murat réalisé dans l'atelier de Biennais.

*Des caricatures de l'époque napoléonienne et une très belle assiette.

*Un bel habit de Conseiller d'état du 1^{er} Empire, magnifiquement brodé.

*Et enfin un grand vase fuseau à l'effigie de l'Empereur, provenant de la Manufacture de Sèvres, classé trésor national.

Résidences artistiques :

L'orchestre Thomas Hengelbrocket l'ensemble Balthazar Neumann ont donné récemment un concert avec la soprano, Julie Fuchs. Elle a trouvé exceptionnelle l'acoustique de la salle de Bal. Lors du week-end des 18, 19 et 20 mars 2022, l'orchestre donnera des concerts de musique baroque.

Du 27 avril au 1^{er} mai, le château accueillera une académie chorale ouverte au public.
Du 9 au 15 mai, se donneront les Vêpres de la Vierge de Monteverdi.
Du 24 au 30 octobre, un programme de musique contemporaine.
Et enfin le programme de Noël.

Locations et tournages :

Nous avons besoin de recettes. Récemment a eu lieu le tournage important des Trois mousquetaires. Ainsi que l'enregistrement d'une série historique.

Chantier des jardins :

Déjà on sort des serres les camélias et bientôt les orangers dans la cour d'Honneur.

30 000 plants sont préparés pour le grand parterre.

Le jardin de Diane va être remis en beauté.

Madame Labourdette rend hommage à l'énorme travail des jardiniers qui ne sont que 15 en poste (mais seulement 12 opérationnels en ce moment) et quelques salariés d'Initiative 77 qui sont en chantier d'insertion, pour 13 hectares de jardin et 130 hectares de parc.

Rien que les découpes des bordures de gazons de l'ensemble du château représentent 14 km !

Inauguration de l'escalier en fer à cheval : Le 21 mai 2022. Il a bénéficié d'un mécénat de compétence de Karcher et de nombreux dons dont ceux des Amis. Toutes les marches ont été enlevées pour réaliser l'étanchéité en dessous. Toutes les maçonneries ont été traitées. Les grès du socle sont d'une très belle stéréotomie.

Les compartiments sont engazonnés de neuf. La cour d'honneur en sera transfigurée.

Chantier de désamiantage : pour 35 km de galeries techniques.

Alarmes sonores à créer dans tout le château, ce qui conditionne la fermeture de certaines zones au fur et à mesure.

Le grand canal est en mauvais état. Une somme de 3 millions d'euros avait été accordée pour traiter l'exutoire qui fuyait. Mais elle s'avère insuffisante. Une rallonge a été obtenue auprès du Préfet de région pour finir les travaux. Le canal est classé en barrage pour tout le système hydraulique de cette zone.

Les rapports entre le Château et les Amis : les publications éditées par les Amis et vendues à la boutique sont importantes pour le Château. L'appui lors de toutes les grandes manifestations, l'accueil des premiers dimanches durant lesquels vous renseignez nos visiteurs, l'accompagnement dans le travail pédagogique auprès des jeunes scolaires du pays de Fontainebleau, sans oublier « Orchestre à l'école », nous apportent beaucoup.

« En matière de mécénat, vous avez soutenu le château à hauteur de 30 000 euros par an en moyenne pour des restaurations et acquisitions. Merci pour tout ce que vous nous avez permis de réaliser dans le passé.

Pour l'avenir, nous avons d'autres propositions à vous soumettre. Nous souhaitons :

- Restaurer les fresques du Primatice sous la voûte de la Porte Dorée. Ces fresques datent de 1528 et illustrent les chants 14 et 15 de l'Iliade.

Mais il faut avant consolider la voûte. Au total les travaux s'élèvent à 580 000 euros. Nous avons trouvé des partenaires mais il nous reste à financer 280 000 euros.

Une fresque = 25 000€. Il y a 8 fresques.

Nous souhaiterions réaliser ce projet durant l'été 2023.

- La restitution des bustes en copie d'antiques sur la façade de la galerie François 1^{er}, dans la Cour de la Fontaine. Un buste = 15 000 €
- Pour le très satisfaisant projet de création de la section des Jeunes Amis, nous aurions sans doute à envisager ensemble des formations artistiques et culturelles et des médiations.
- On pourrait aussi envisager des bourses de recherches pour des étudiants de l'école du Louvre. Ou peut-être une offre d'hébergement, d'assistance. »

« Nous sommes mariés uniquement pour le meilleur et nous nous en réjouissons beaucoup. Merci de votre aide, de votre appui au château, nous vous savons Amis fidèles et engagés. Nous espérons que le château vous donne en retour autant de joies qu'il en a données à tous ceux qui l'ont traversé et connu depuis 9 siècles maintenant ».

La secrétaire générale remercie Madame Labourdette pour cet exposé très complet et passe la parole au Maire de Fontainebleau.

INTERVENTION DE MONSIEUR FRÉDÉRIC VALLETOUX, Maire de Fontainebleau.

« Il adresse ses amitiés et vœux de prompt rétablissement à Gérard Tendron.

Il remercie Madame la Présidente pour cet exposé et pour tout le soin apporté par ses équipes pour entretenir et faire connaître ce magnifique trésor ainsi que les Amis du château pour toutes les perspectives de travail en commun.

Merci d'avoir eu un mot sympathique pour la collaboration avec la ville de Fontainebleau. C'est vrai que c'est la première fois que la ville s'associe par un mécénat et apporte son soutien à une exposition qui s'annonce magnifique.

Après deux ans d'une pénible crise épidémique, j'aurais aimé vous annoncer une saison touristique et culturelle normale mais on sait à quel point de nouveaux nuages risquent de priver encore Fontainebleau d'une clientèle internationale. Nous sommes dans des temps incertains. Mais chacun des acteurs a la volonté de poursuivre son travail sans baisser les bras pour que le pays de Fontainebleau continue à être attractif. On a préparé l'année 2022 comme si tout était reparti normalement.

Je me réjouis que le Festival de l'Histoire de l'Art ait invité le Portugal. Vous savez que Fontainebleau est jumelée avec Sintra et le Maire de cette ville amie sera d'ailleurs présent avec une délégation. Cette ville, 2^{ème} du Portugal, est, comme Fontainebleau, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et possède 3 châteaux. C'est une ville qui a une grande histoire.

Je salue l'engagement de l'association des Amis du château qui, depuis 14 ans, apporte un supplément d'âme à toutes ces actions qui ont été décrites par Madame Labourdette. Soyez remerciés de votre investissement car je sais que vous êtes tous des bénévoles. Je souhaite plein succès à la « section Jeunes » qui vient d'être créée et qui assurera la relève. Continuez à vous investir au bénéfice de cette magnifique institution ».

Hélène Verlet remercie Monsieur Valletoux de sa fidélité à notre association et de l'aide apportée par la Mairie. Puis elle passe la parole à Mme Nouhaud, maire d'Avon.

INTERVENTION DE MADAME Marie-Charlotte NOUHAUD, maire d'Avon

« Je tiens toujours à être présente à cette Assemblée générale, car, comme je le dis souvent Avon et le château sont liés très étroitement. La ville d'Avon est très attachée au partenariat avec le château et nous avons d'ailleurs participé à la restauration de l'escalier.

Une bonne nouvelle : un arrêté ministériel du Ministère de la culture a fixé le périmètre SPR, Site Patrimonial Remarquable, qui comprend la totalité de Fontainebleau et la partie d'Avon qui jouxte le château et une autre partie qui va vers la gare. Ainsi ce périmètre sera sanctuarisé pour que les constructions nouvelles respectent le patrimoine. Les lavandières, les maraîchers, les artisans...qui ont vécu dans ce hameau mais ont travaillé pour le château appartiennent à sa mémoire. Je peux annoncer que nous ferons prochainement une exposition sur « Avon et son château » et je remercie Madame la Présidente car ses équipes ont accepté de nous aider pour la préparer. Je la remercie aussi pour les liens qui se mettent en place entre les écoles et le château. »

Hélène Verlet remercie Madame Nouhaud et accueille Madame Véronique Veau qui nous rejoint pour la première fois.

INTERVENTION DE MADAME VÉRONIQUE VEAU, vice-présidente du conseil départemental, en charge de la culture et du patrimoine

« Cela me paraît évident d'être auprès de vous. Et je souhaite être présente régulièrement et répondre à vos besoins si nécessaire. Comme chacun sait le château de Fontainebleau est une vitrine de notre département et le Conseil départemental ne peut que soutenir le château et votre association.

Une collaboration s'est mise en place à propos des manifestations pour l'Empereur. Les équipes du conseil départemental et du château ont travaillé ensemble et il y a eu une communication conjointe. De même pour le bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur : il y a déjà eu le lancement au château de By, il y aura une exposition au château de Fontainebleau, une au Musée d'Orsay et une à Bordeaux. Des œuvres ont été acquises par le Conseil départemental et sont en dépôt au château de By.

Nous travaillons ensemble aussi pour les jeunes, pour l'enseignement de l'histoire et de la musique.

Le château nous aide aussi en accueillant des personnes en recherche de formation et d'emploi inscrites à Initiative 77.

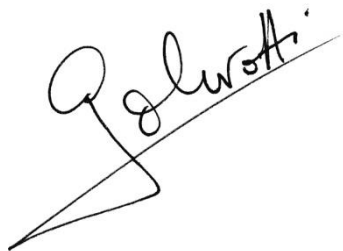
Les Amis du château nous ont sollicité pour une subvention afin d'éditer une publication. Cela doit passer en commission en juillet mais je ne doute pas que la réponse sera favorable.

Voilà, toutes ces collaborations sont très enthousiasmantes. Nous avons eu ce matin une très belle présentation de tout ce qui se fait au château et je vous en remercie. »

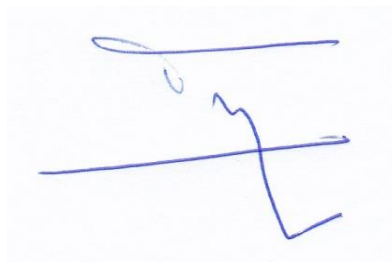
La secrétaire générale remercie les différents intervenants. Elle signale que Madame la Députée a assisté à une partie de nos travaux mais a dû nous quitter.

116 personnes ont assisté à cette Assemblée et 69 personnes avaient donné un pouvoir pour être représentées.

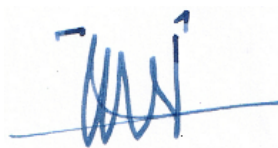
La séance est levée à 11h45



Nanou OLIVOTTI



Pascal MUREZ



Gérard TENDRON
Président